



Procès-verbal
Le mardi 13 novembre 2001 - n° 55

10 heures

Président : M. Jean-Pierre Charbonneau

*L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.
Le contenu de la table des matières n'est ni exhaustif ni limitatif.*

TABLE DES MATIÈRES

La séance est ouverte à 10 h 04.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Débat sur le discours du budget

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de Mme Marois, ministre d'État à l'Économie et aux Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement ainsi que sur les motions de censure présentées par Mme Jérôme-Forget (Marguerite-Bourgeoys), M. Dumont (Rivière-du-Loup), M. Fournier (Châteauguay), M. Marsan (Robert-Baldwin), M. Marcoux (Vaudreuil), M. Gautrin (Verdun) et Mme Boulet (Laviolette).

À la fin de son intervention, M. Charest, chef de l'opposition officielle, présente la motion de censure suivante :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement du Parti québécois pour avoir présenté un budget qui ne reflète pas l'état réel des finances publiques et qui suscite l'inquiétude plutôt que la confiance.

Le débat se poursuit.

À 11 h 57, M. Bissonnet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

La séance reprend à 14 h 08.

13 novembre 2001

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

M. Maciocia informe l'Assemblée de sa démission comme député de la circonscription électorale de Viger.

Puis, M. Landry, premier ministre, M. Charest, chef de l'opposition officielle, et M. Dumont (Rivière-du-Loup) font quelques commentaires.

Présentation de projets de loi

M. Ménard, ministre de la Sécurité publique, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 51 Loi modifiant la Loi sur les loteries, les concours publicitaires et les appareils d'amusement et la Loi sur la Régie des alcools, des courses et des jeux.

La motion est adoptée.

M. Bégin, ministre de la Justice, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 54 Loi portant réforme du Code de procédure civile.

La motion est adoptée.

M. Arseneau, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

13 novembre 2001

n° 53 Loi concernant le transfert de certains employés municipaux exerçant des fonctions reliées à l'inspection des aliments.

La motion est adoptée.

M. R. Bertrand, ministre délégué responsable de la région de la Capitale-Nationale, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 56 Loi modifiant la Loi sur la Commission de la capitale nationale.

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Dumont (Rivière-du-Loup), M. Chagnon (Westmount–Saint-Louis) et M. Pagé (Labelle) déposent :

Copie d'une lettre, datée du 6 novembre 2001, adressée par le Mouvement pour une démocratie nouvelle concernant le mode de scrutin au Québec.
(Dépôt n° 703-20011113)

M. le Président dépose :

Le rapport annuel du Protecteur du citoyen, intitulé « Le citoyen, toujours à la première place », pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2001.
(Dépôt n° 704-20011113)

Les décisions suivantes du Bureau de l'Assemblée nationale, en date du 31 octobre 2001 :

— Décision 1052 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur les allocations aux députés ;
(Dépôt n° 705-20011113)

13 novembre 2001

- Décision 1053 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur le paiement par l'Assemblée des montants de rétroactivité pour le kilométrage parcouru par le personnel des députés ;
(Dépôt n° 706-20011113)

Copie du préavis de la motion proposée par M. Fournier (Châteauguay) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 14 novembre 2001, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'Opposition ».
(Dépôt n° 707-20011113)

Mme Harel, ministre des Affaires municipales et de la Métropole, dépose :

Le rapport annuel de la Société immobilière SHQ, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2001.
(Dépôt n° 708-20011113)

M. Landry, premier ministre, dépose:

Le rapport annuel du ministère du Conseil exécutif, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2001.
(Dépôt n° 709-20011113)

M. Boisclair, ministre responsable de la Régie des installations olympiques, dépose :

Le compte rendu de la réunion de coordination concernant la nouvelle toiture du Stade olympique ;
(Dépôt n° 710-20011113)

Les comptes rendus des réunions du comité de surveillance concernant la nouvelle toiture du Stade olympique ;

13 novembre 2001

(Dépôt n° 711-20011113)

Les procès-verbaux des réunions de coordination interne de la vice-présidence construction et entretien ;

(Dépôt n° 712-20011113)

Le document de la Régie des installations olympiques, intitulé « Conception et construction de la nouvelle toiture du Stade olympique » contenant la liste des documents d'appel d'offres ;

(Dépôt n° 713-20011113)

Les rapports relatifs au contrôle de sécurité avant la tenue d'une activité ;

(Dépôt n° 714-20011113)

Copie d'une lettre, datée du 12 novembre 2001, adressée par monsieur Guy Gilbert de la firme Gilbert, Simard, Tremblay, inc. à Me André Lafrenière de la Régie des installations olympiques concernant la confidentialité de certains documents de Birdair inc.

(Dépôt n° 715-20011113)

Dépôts de rapports de commissions

M. Simard (Montmorency), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de la culture qui, les 10, 15, 24 et 31 mai, les 5, 8 juin et 25 septembre, les 2, 18, 24, 31 octobre et 13 novembre 2001, a tenu des séances dans le cadre du mandat d'initiative portant sur le suivi de sa consultation générale et de ses auditions publiques sur la concentration de la presse. Ce rapport contient des recommandations.

(Dépôt n° 716-20011113)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

13 novembre 2001

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Facal, ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, et M. Bordeleau (Acadie) proposent :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine québécoise de la citoyenneté qui se tiendra dans le cadre des Rendez-vous québécois de la citoyenneté du 19 au 23 novembre 2001 et dont le lancement a eu lieu ce matin au Marché Bonsecours de Montréal.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Brassard, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des affaires sociales afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 27, Loi sur le Protecteur des usagers en matière de santé et de services sociaux et modifiant diverses dispositions législatives.

M. Bissonnet, vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de l'administration publique se réunira afin d'entendre le sous-ministre de la Santé et des Services sociaux concernant les services d'imagerie médicale ;
- la Commission des finances publiques se réunira en séance de travail afin d'étudier le contrôle parlementaire de la réglementation.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

13 novembre 2001

M. Bissonnet, vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 14 novembre 2001, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Fournier (Châteauguay). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale déplore que la santé ne soit pas une priorité pour le gouvernement du Parti québécois.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Débat sur le discours du budget

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de Mme Marois, ministre d'État à l'Économie et aux Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement ainsi que sur les motions de censure présentées par Mme Jérôme-Forget (Marguerite-Bourgeoys), M. Dumont (Rivière-du-Loup), M. Fournier (Châteauguay), M. Marsan (Robert-Baldwin), M. Marcoux (Vaudreuil), M. Gautrin (Verdun), Mme Boulet (Laviolette) et M. Charest, chef de l'opposition officielle.

À la fin de son intervention, Mme Houda-Pepin (La Pinière), propose:

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement du Parti québécois pour son improvisation et son gaspillage des fonds publics dans le domaine des technologies de l'information et du commerce électronique.

Le débat se poursuit.

À la fin de son intervention, M. Williams (Nelligan), propose:

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement du Parti québécois pour ne pas avoir pris d'engagements fermes concernant les services sociaux, les

13 novembre 2001

services aux personnes handicapées et pour la protection de la jeunesse.

Le débat se poursuit.

À 18 heures, le débat est ajourné au nom de M. Després (Limoilou).

Débats de fin de séance

L'Assemblée tient deux débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par Mme Boulet (Laviolette) à M. Trudel, ministre de la Santé et des Services sociaux, concernant l'assurance médicaments ;
- le deuxième, sur une question adressée par M. Williams (Nelligan) à Mme Marois, ministre des Finances, concernant l'achat de machines de loterie-vidéo.

À 18 h 28, M. Pinard, vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 14 novembre 2001, à 10 heures.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le vendredi 9 novembre 2001, à 9 h 32, au cabinet du Lieutenant-gouverneur, en présence de M. Brouillet, vice-président de l'Assemblée nationale, de M. Côté (Dubuc), le représentant du Premier ministre, de Mme Normandeau (Bonaventure), la représentante du Chef de l'opposition officielle, et de M. Arsenault, directeur du Secrétariat de l'Assemblée, il a plu à l'honorable Lise Thibault, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 47 Loi modifiant le Code civil en matière de documents d'état civil

13 novembre 2001

Le Président

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU